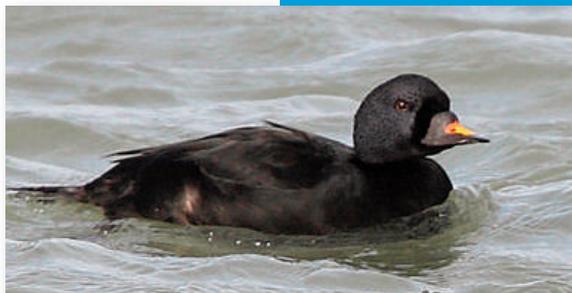


Macreuse noire Common Scoter

Melanitta nigra

ordre : Anseriforme

famille : Anatidés



Statut de l'espèce :

Directive oiseaux : **annexe II/2 - III/2**

Convention de Berne : **annexe III**

Convention de Bonn : **accord AEWA (1999), annexe II**

Protection nationale : **chassable**

Liste rouge UICN : **préoccupation mineure**

Liste rouge nationale : **préoccupation mineure**

Liste rouge régionale : **peu concernée**

Quelques chiffres :

Hivernant en Europe :	610 000
Hivernant en France :	23 720
Hivernant en BSB :	633
Importance :	nationale (2.7%)

Responsabilité biologique régionale :
très élevée

Les effectifs de la Macreuse noire augmentent à partir du mois de septembre pour atteindre leur maximum en novembre. Les effectifs chutent brusquement au mois d'avril et très peu d'individus sont observés aux mois de juin, juillet et août. D'importants groupes arrivent au mois d'octobre, novembre et décembre et les gros départs ont lieu aux mois de janvier, février, mars ou avril.

Aucune tendance nette ne peut être définie sur les trente dernières années du comptage Wetlands, en raison de très fortes variations interannuelles. Les comptages réalisés mensuellement par la Réserve naturelle indiquent également une stabilité des effectifs sur cette période.

Une augmentation des effectifs de Macreuses noires est observée à partir de 1990 en Angleterre (Banks et al., 2006) et en Irlande (Colhoun, 2002 ; et Crowe et al., 2008). En baie de Saint-Brieuc il n'y a pas de tendances, d'autant plus que de fortes variations sont observées sur de courtes périodes et que les comptages sont parfois espacés de plusieurs années sur la période 1980-1990. Le suivi des espèces à affinité plus maritime (Macreuse, Grèbe huppé...) à partir de sites terrestres pose également la question de la représentativité des comptages et impose d'interpréter les résultats avec prudence. Un effarouchement est par ailleurs réalisé par les mytiliculteurs pour protéger les bouchots, ce qui pourrait à terme avoir un impact sur la fréquentation du fond de baie par l'espèce.

La Macreuse noire effectue sa migration prénuptiale au mois de mars et d'avril (Lefeuvre, 1999). C'est sur cette période que les plus forts départs sont observés en baie de Saint-Brieuc.

La population de Macreuses noires hivernant en Baltique et dans la région est-atlantique jusqu'en Mauritanie est estimée à 1 600 000 individus. Cette population est considérée comme stable (Pirrot et al., 1996). A l'échelle nationale, les effectifs sont en déclin modéré sur la période 2011-2022 (Moussy et al., 2022).

Des effarouchements des Macreuses noires sont régulièrement organisés par les mytiliculteurs afin de limiter la prédation des moules de bouchots. Les impacts potentiels occasionnés par les Macreuses noires s'additionnent à ceux des Goélands argentés, mais aucune évaluation n'est à ce jour disponible quant à l'impact global et en fonction des espèces.

Le dénombrement d'oiseaux marins depuis la côte reste cependant délicat et une sous-estimation des effectifs est très probable en fonction de l'éloignement des sites de comptage.

Quelques Macreuses brunes sont parfois présentes parmi les radeaux de Macreuses noires.

Effectifs hivernants :

moy. 1970-2022 : 531

moy. 1995-2004 : 587

moy. 2005-2014 : 556

moy. 2015-2022 : 369

moy.max : 1217 (13/14)

Effectifs annuels :

moy. 1970-2022 : 370

moy. 1995-2004 : 372

moy. 2005-2014 : 408

moy. 2015-2022 : 261

moy.max : 834 (2002)

Tendances

Europe :

70 → 90 → 00 ? 21

nationale :

67 → 00 ↘ 22

Baie de Saint-Brieuc :

80 → 22

source :

Wetlands International

BirdLife

RNN Baie de Saint-Brieuc

